



Barème des honoraires

Pont Ste Maxence

Transaction | Location | Gestion
22, Rue Georges DECROZE
60700 Pont Ste Maxence
Tél. 03 44 24 84 33
www.orpi.com

Transaction

Vente d'immeubles et terrains
Honoraires TTC à la charge du vendeur

VENTE D'IMMEUBLE & TERRAINS

Pour les ventes de 0 à 20 000 €	5 000 €
De 20 001 à 60 000 €	7 000 €
De 60 001 à 100 000 €	9 000 €
De 100 001 à 150 000 €	10 000 €
De 150 001 à 250 000 €	12 000 €
De 250 001 à 300 000 €	13 000 €
De 300 001 à 350 000 €	15 000 €
Pour les ventes supérieures à 350 001 €	5%

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.
Les tranches ne sont pas cumulables entre elles.

Locations

Honoraires TTC

Habitations

	Honoraires Bailleur		Honoraires Locataire	
Entremise et négociation	0 €		0 €	
Visite, dossier, rédaction du bail	De 1 à 90 m ²	8 € / m ²	De 1 à 90 m ²	8 € / m ²
	Plus de 90 m ²	7 € / m ²	Plus de 90 m ²	7 € / m ²
Etat des lieux location vide	3 € / m ²		3 € / m ²	
Etat des lieux location meublée	3 € / m ²		3 € / m ²	
Rédaction de bail seul	150 €		150€	

Locations

Honoraires HT

Locaux commerciaux / Industriels / Professionnels

	Honoraires HT Locataire
Entremise, négociation et rédaction du bail	30 % du loyer HT Annuel

Honoraires au 01/01/2025

SARL Pont Immobilier au capital de 1 000 € RCS COMPIEGNE 948 433 677 – siège social 22 rue Georges DECROZE 60700 Pont sainte Maxence – Carte professionnelle : CPI 6003 2023 000 000 004 délivrée par la préfecture de l'Oise. Garantie financière GALIAN 89 rue de la Boétie 75008 PARIS 08 pour 120 000€ - Assurance RCP MMA IARD 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS Cedex 9 RCP : MMA – Police N°120 137 405.

L'agence immobilière ne doit recevoir ni détenir d'autre fonds, effet ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.